Subsides

comme le font d'autres pays par exemple. Voyez seulement la publicité qu'ils font et leur art de la vente, ou appelez cela comme vous voudrez. Ils organisent des campagnes de ventes au Canada. Ils vendent tout le fromage que nous importons ici. Ils vendent à prix très élevés, comme l'a dit le député de Timiskaming. Nous savons le bénéfice brut que réalisent la plupart des magasins sur le fromage. Si quelqu'un vous affirme que la vente du beurre ne lui rapporte rien, mais qu'il vend aussi du fromage, demandez-lui combien le fromage lui rapporte. Le bénéfice brut est en moyenne de 50 p. 100 sur les fromages fabriqués au Canada et aussi sur certains fromages importés, sur d'autres il est moindre.

Quelques députés ont affirmé que nous ne nous occupions pas assez des problèmes des producteurs laitiers. Nous savions, et ils savaient aussi qu'ils étaient en difficulté en juin dernier. Nous les avons convoqués au début de juillet pour leur dire qu'ils devaient remédier à la situation. Certains députés semblent oublier ce que j'ai dit en avril dernier quand j'ai annoncé le programme pour 1975-1976. J'ai dit être en mesure de subventionner 100 millions de quintaux de lait, pas plus. Je leur ai dit qu'il leur faudrait s'en tenir strictement à ce programme.

Une voix: C'était 20 p. 100 de trop.

M. Whelan: J'ai dit que j'avais assez d'argent pour subventionner 10 milliards de livres de lait.

Une voix: Ce chiffre était trop élevé.

M. Whelan: Quand nous aurons envoyé le dernier paiement, nous aurons payé des subventions sur la production correspondant à ce que nous avons annoncé, c'est-à-dire à 10 milliards de livres. Les agriculteurs ont augmenté leur production de plus de 11.4 milliards de livres et peut-être même plus, ce que nous saurons une fois que tous les chiffres auront été calculés.

M. Murta: Vos renseignements étaient faux.

**M.** Whelan: Non, mes renseignements n'étaient pas faux. Les producteurs n'auraient pas dû dépasser ces 10 milliards de livres.

Une voix: Vous n'auriez pas dû donner ce chiffre.

M. Whelan: Nous avons déclaré que c'était la quantité de production que nous visions. Vous savez certains de mes collègues du Cabinet rêvent de toujours augmenter la production. Nous avons demandé une augmentation de production de 5 p. 100 et nous en avons obtenu 15 p. 100.

M. Guay (Saint-Boniface): Si c'est blanc, vous dites noir, et si c'est noir, vous dites blanc. Vous n'êtes jamais contents.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît, la parole est au ministre de l'Agriculture.

Une voix: Vous n'avez jamais tort, vous.

M. Whelan: Les producteurs laitiers canadiens ont dit qu'ils étaient d'accord. Ils nous ont assuré qu'il n'y avait pas lieu de se tourmenter et qu'ils ne pourraient accroître la production de 5 p. 100. Du moins, c'est ce qu'ils m'ont dit. Je me souviens d'un producteur de l'Ontario qui a assuré, quand j'ai connu de grosses difficultés de surproduction, il s'agissait des œufs, je crois, il y a 1 ou 2 ans de cela, il m'a assuré que ceci ne ce produirait jamais dans l'industrie laitière, car le régime de gestion de l'offre fonctionnait bien. Il était fonctionnaire depuis longtemps au gouvernement de l'Ontario, et j'ai pensé que, s'il le disait, ce devait être vrai et qu'il devrait connaître la question.

On a dit à la Chambre que c'est à nous de réglementer la question. Mais chaque province a sa propre méthode de mise en marché du lait. Il n'y en a pas deux d'identiques. En outre, les provinces ont aussi leurs programmes d'incitation à la production et ne nous consultent pas là-dessus. Si elles demandent aux fermiers d'augmenter leur production, que nous reste-t-il à faire? Je suis d'accord avec le député lorsqu'il dit que chacun se renvoie la balle. Il devrait y avoir davantage de contrôle soit par l'intermédiaire de la Commission canadienne du lait, soit par l'entremise d'un programme fédéral. Il faudrait plus de centralisation dans la planification, afin que nos programmes destinés aux producteurs de lait de transformation s'harmonisent d'un bout à l'autre du pays de manière équitable.

En Ontario, il y a un office global unique qui commercialise le lait nature—54 p. 100—et le lait de transformation— 46 p. 100-réparti entre les producteurs de lait de transformation et certains producteurs de crème. Au Québec, il y a deux organismes distincts l'un pour les producteurs de lait nature, l'autre pour les producteurs de lait de transformation. Au Manitoba, un seul organisme commercialise les diverses catégories de lait. Si 60 p. 100 du lait vendu est du lait de transformation, 60 p. 100 en est payé au taux du lait de transformation et 40 p. 100 au taux du lait nature. Au Manitoba, c'est en fait le contraire avec 60 p. 100 au taux du lait nature et 40 p. 100 au taux du lait de transformation; et ce sont les taux obtenus pour le lait de première qualité que cette province expédie. Je pense qu'il y a moins de controverses et moins de dissensions au Manitoba. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas car je sais ce qui se passe, mais il y a au Manitoba beaucoup moins de difficultés que dans n'importe quelle autre province confrontée au problème du lait de transformation. Dans certaines provinces, ce problème n'est pas très grave.

Voyons maintenant certains des chiffres concernant les approvisionnements. Selon un rapport daté du 5 mai, avec un total de 85 p. 100 de lait de transformation au Québec, les approvisionnements pour les mois d'avril 1976 étaient de 15 à 20 p. 100 supérieurs à ceux d'avril 1975. En Ontario, les approvisionnements en lait de transformation pour le mois d'avril 1976 étaient de 15 à 20 p. 100 supérieurs à ceux du mois d'avril 1975.

M. Peters: Mais ils avaient baissé de 15 p. 100 le mois précédent.

M. Whelan: Oui, ils avaient effectivement baissé, c'est vrai. Nous savons qu'au Canada on a laissé produire 200,000 vaches laitières pendant une année de plus qu'on aurait dû. Nous savons que le marché les a absorbés. J'ai rencontré beaucoup de producteurs laitiers au Canada qui m'ont avoué qu'ils avaient fait des erreurs. Ils sont prêts à endosser leur part de responsabilité de ces erreurs, comme nous sommes prêts à endosser la nôtre. En général, les producteurs laitiers ne me font pas tellement la vie dure. Pour certains j'ai tous les torts, mais la plupart d'entre eux reconnaissent qu'ils sont également fautifs et ils ne m'incriminent pas.

• (1700)

Nous leur avons conseillé l'année dernière de réduire leur production. Ils ont reconnu qu'ils avaient eu tort et que leurs offices de commercialisation ne devraient pas conseiller aux jeunes agriculteurs de se lancer dans la production laitière s'ils ne pouvaient pas obtenir de contingent. Selon moi, la province de l'Ontario agit très équitablement en matière de contingents. Elle a décidé de les répartir entre les jeunes agriculteurs qui, à son avis, en ont le plus besoin. Il était temps qu'elle le fasse.